

REQUALIFICATION DE LA RD190 ENTRE CARRIERES-SOUS-POISSY ET TRIEL-SUR-SEINE AVEC INSERTION D'UN TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE (TCSP) EN PARTIE URBAINE

LE PARTI D'AMENAGEMENT

• Assainissement

Le projet améliorera significativement le système d'assainissement existant. Toutes les eaux de surface seront collectées vers des noues paysagères dans l'emprise de l'opération. Il s'agit de zones d'infiltration naturelle, qui limitent les ruissellements, source de concentration des pollutions et d'augmentation trop rapide des eaux vers l'aval. La végétalisation de la noue permet, en plus de son caractère naturel, de conserver la capacité d'infiltration du sol grâce aux racines. Elle favorise la biodiversité et le développement d'une faune qui contribue à la dépollution.



Principe d'aménagement d'une noue plantée

Principe d'aménagement : 3 Cèdres - Azalys

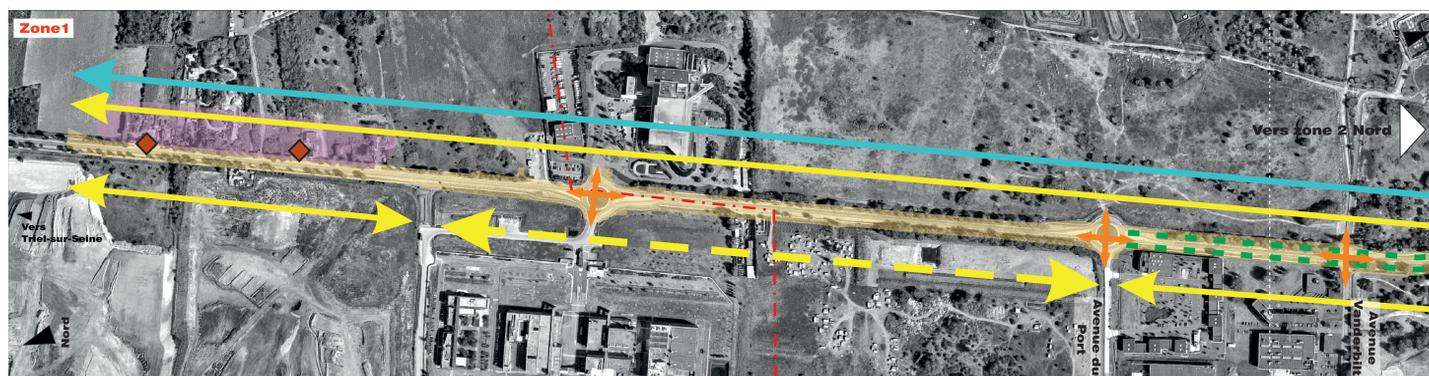


Crédit photomontage : Spielman Architecte

• Circulations douces

En section urbaine, le projet prévoit la création de pistes cyclables de part et d'autre de la chaussée, en complément des trottoirs qui seront requalifiés. L'objectif est de favoriser le développement des modes actifs en proposant des cheminements adaptés et sécurisés, tout en contribuant à renforcer le caractère urbain du boulevard. Les cheminements seront prolongés sur la section interurbaine par la réalisation d'une voie verte.

Les aménagements destinés aux modes doux seront maillés avec ceux réalisés dans le cadre du projet Ecopôle (EPAMSA) pour assurer leur continuité avec un objectif de cohérence entre les différents projets.



Principe d'aménagement :
section Azalys - futur giratoire RD30-RD190



Crédit photomontage : Spielman Architecte

• Sécurisation des accès aux habitations

Sur la section interurbaine, les accès des riverains sur la RD190 seront sécurisés par la création d'une contre-allée. Celle-ci constitue en outre, une voirie apaisée au droit des habitations. Elle pourra également permettre la circulation des cycles.